

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1753>



Collège d'Aillant : le conseil pédagogique, c'est l'AG !?! ---

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: vendredi 3 novembre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

AG des profs à Aillant. C'est nous qui avons exigé d'être tous réunis régulièrement (1 ou 2 fois par trimestre) pour éviter les convocations de la principale« entre deux portes ».

Un des points de l'AG concernait le conseil pédagogique.

La principale voulait discuter directement de ce que pouvait ou ne pouvait pas faire le Conseil.

Comme nous avons parlé de cela en heure d'info syndicale et voté en grande majorité contre la forme du conseil péda (la nomination de certains profs plutôt que d'autres, par exemple, et les moyens de pression qui en découlent) l'AG a un peu court-circuité le discours prévu par la principale...

Elle a dit ne pas vouloir d'une liste de noms de professeurs fantômes ou passifs en conseil. Nous lui avons répondu que s'ils étaient désignés, c'est ce qu'elle aurait.

On a envisagé que les représentants soient élus mais cela serait bien compliqué si on veut que toutes les matières soient représentées... Et puis on a trouvé **la solution « la moins pire » : comme le nombre de membres du conseil n'est pas limité, le conseil pédagogique d'Aillant, ce sera l'ensemble des professeurs invités à y participer c'est-à-dire l'AG !**

N. B. : les AG ne sont pas obligatoires (comme le conseil pédagogique d'ailleurs...) mais les collègues d'Aillant sont prêts à être présents nombreux aux AG (on se relaiera !).

Delphine Laurent